

Q. Vous nous donnez l'opinion de M. Fisher; l'approuvez-vous?—R. Ma propre opinion je crois, est que la loi confère certaines prérogatives, sans pouvoir citer les articles de la Loi—

Q. Les avez-vous?—R. Voudriez-vous que je vous lise ceci?

Q. Je ne désire pas embarrasser indûment le témoin ou lui rendre la tâche difficile dans un cas de ce genre, mais je croyais avoir démontré assez clairement, ce matin, qu'en tant qu'il s'agissait de moi, et je crois que la même chose est vraie du Comité, nous sommes désireux d'obtenir les conseils de la Commission des grains sur la manière dont nous pouvons le mieux améliorer la loi de manière à lui donner les prérogatives qui lui font défaut à l'heure actuelle et qu'elle devrait avoir. Assurément, l'un des commissaires peut nous donner ce renseignement.

L'hon. M. STEWART: Monsieur le président, est-ce que je puis suggérer que, vu que le président doit nous fournir une copie écrite de ce qu'il recommanderait comme modifications à la loi, je suppose, non pas seulement en ce qui a trait aux prérogatives dont jouit la Commission, mais à tous les autres égards, et comme les deux membres de celle-ci sont présents, afin que nous n'ayons pas de rapport qui semble peut-être porter à confusion, ils devraient se consulter et nous donner un document écrit sur les amendements, qui d'après eux seront avantageux dans l'administration de la Loi.

M. GARLAND (Bow-River): Est-ce que vous recommandez que la Commission tienne une séance sur-le-champ et qu'elle rédige les amendements qu'elle croit acceptables?

L'hon. M. STEWART: Je recommanderais cela.

M. GARLAND (Bow-River): C'est votre recommandation.

L'hon. M. STEWART: Oui.

M. GARLAND (Bow-River): J'ai compris ce matin que M. Boyd avait étudié la loi durant deux ans et qu'il y était bien versé. J'ai pris pour acquis que M. Snow se trouvait dans la même situation. Je n'ai pas d'objection à la recommandation de l'honorable M. Stewart, mais je prétends que jusqu'ici aucun des témoins n'a donné à entendre qu'il était en mesure de faire quelques recommandations touchant les prérogatives de la Commission. M. Snow vient de déclarer qu'il a une opinion écrite de la part d'un fonctionnaire, d'un avocat attaché à la Commission, mais il n'a pas dit si lui ou M. Boyd l'avait préconisée. J'ignore quelles sont ses opinions, et celles de M. Fisher ne nous disent rien qui vaille.

L'hon. M. STEWART: C'est précisément mon avis, monsieur le président. Un document volumineux préparé par le conseiller légal de la Commission ne nous intéresse pas. Ce que je veux—et je n'offre pas de recommandations sur ce que l'on devrait nous accorder—mais après l'interrogatoire fait par le président aujourd'hui, et sa promesse qu'il nous fournirait un document écrit sur ce qui selon lui seraient des amendements salutaires à la Loi, je suggère que, vu le fait que les deux membres sont présents, si nous pouvions tout mettre dans un document unique, nous éviterions la confusion que pourrait nous donner l'étude de la déclaration de M. Fisher.

M. GARLAND (Bow-River): Je consens à la suggestion de l'honorable M. Stewart, mais ceci implique des retards jusqu'à demain. Qu'ils effectuent ces modifications projetées; nous pourrions en faire l'examen d'après leurs recommandations et découvrir pourquoi ils sont d'avis qu'on devrait les adopter. C'est inutile qu'ils donnent une opinion écrite à moins que nous ne puissions les interroger sur le motif pour lequel ils ont présenté ces recommandations, et pourquoi ils les croient nécessaires.

M. McMillan:

Q. Est-ce que vous acceptez cette déclaration-là comme faisant partie de vos recommandations à la Commission?—R. Vous voulez dire les propositions de M. Fisher?